Communiqué



Sujets abordés :

Rapport social unique (RSU) – Circulaire d'emploi pour les enquêteurs - Rifseep - Resil

Dialogue social de réseau Insee du 9 décembre

Nos élus ont participé au dialogue social dans le cadre du Comité social d'administration de réseau (CSA) qui s'est tenu le 9 décembre à Montrouge sur la journée. Les débats étaient présidés par le Directeur général Fabrice Lenglart en présence notamment de la Secrétaire générale, du chef de l'IG, de la directrice des statistiques démographiques et sociales et du directeur de la diffusion et de l'action régionale.

À l'ordre du jour de ce CSA figuraient le RSU 2025, la correction d'une erreur dans la circulaire d'emploi pour les enquêteurs dont la zone d'activité est située en Île-de-France et le programme du dialogue social pour 2026. À la demande des organisations syndicales figuraient également deux points d'information, sur le Rifseep et sur Resil.

Sur le RSU, outre les demandes déjà formulées lors du groupe de travail du 25 novembre et que nous avons renouvelées, nous avons demandé que le RSU de l'Insee soit diffusé sur internet comme le permet la réglementation. L'administration a répondu favorablement à cette demande.

Concernant le **programme du dialogue social 2026**, nous avons évoqué les thèmes que nous souhaitions voir aborder : fins de carrière et mise en oeuvre de la retraite progressive à l'Insee, un point sur la situation des agents en mission, un point sur l'Ensai et en particulier la mise en oeuvre du diplôme d'ingénieur, un point sur le nouveau corps des Insed et l'amorce d'une réflexion sur le décalage structurel entre le niveau des postes et des agents qui les occupent, déjà signalé à plusieurs reprises.

Sur le **Rifseep**, l'administration a rappelé que pour les collègues B et C, l'Insee était totalement aligné sur le Rifseep en place au MEFSIN. Elle a indiqué que sur l'IFSE la capacité à réouvrir des discussions était nulle. La question a été posée aux organisations syndicales d'ouvrir une réflexion sur la mise en place d'un complément annuel indemnitaire (CIA) pour les B et C qui remplacerait la NBI actuelle, avec la même enveloppe budgétaire. Sur ce sujet aucune organisation syndicale n'a formulé d'opposition de principe. Nous avons indiqué que nous considérions que le CIA pouvait constituer un dispositif plus juste que la NBI, qui ne nous satisfait pas en pratique, malgré l'apparence séduisante d'une indemnité collective. Les conditions précises d'une bascule devront cependant être étudiées.

Concernant **Resil**, les organisations syndicales ont manifesté leur attention aux aspects de sécurité des données. L'administration a fait un rappel du dispositif mis en place et répondu sans langue de bois aux questions posées.■

Retrouvez toutes nos publications, positions et actualités sur cfecgcinsee.org

Contactez vos élus CFE-CGC Insee :
ils sont là pour vous écouter, vous représenter et défendre vos intérêts
avec rigueur et engagement.